



Conditions générales de prévente du MinVerse

Les présentes Conditions générales (« Conditions ») régissent la prévente du dispositif MinVerse, fourni par Haply Robotics Inc. (« nous », « notre » ou « nos »), et s'appliquent à tous les paiements effectués par l'acheteur (« Client », « vous » ou « votre ») dans le cadre de la prévente. En participant à cette prévente, vous acceptez ces Conditions. Si vous n'acceptez pas ces Conditions, vous ne pouvez pas participer à la prévente.

1. Introduction

1.1 Ces Conditions régissent la prévente du dispositif MinVerse et des services connexes proposés par Haply Robotics Inc. (BN767850688), situé au #400 4316 St Laurent Blvd, Montréal, QC H2W 1Z3, Canada.

1.2 La prévente est exclusivement régie par ces Conditions. Toute disposition ou condition supplémentaire ou contradictoire fournie par le Client ne s'applique pas, sauf accord exprès écrit de Haply Robotics Inc.

2. Aperçu de l'offre de prévente

2.1 En participant à cette prévente, vous obtenez le droit d'acheter le dispositif MinVerse à un prix de lancement réduit pendant la campagne Kickstarter.

2.2 Le montant que vous avez payé lors de la prévente (« Paiement de prévente ») sera crédité sur le prix réduit final proposé lors de la campagne Kickstarter.

2.3 Les remises peuvent varier pour chaque offre de prévente. La remise exacte applicable dépendra des termes spécifiques de la promotion de prévente à laquelle vous avez participé.

2.4 Cette offre de prévente est valable uniquement pendant notre campagne Kickstarter. La date de lancement de la campagne sera annoncée à l'avance.

3. Exigences d'achat

3.1 Pour réclamer le prix réduit et appliquer votre Paiement de prévente en tant que crédit, vous devez finaliser l'achat sur notre campagne Kickstarter en utilisant la même adresse e-mail fournie lors de la prévente.

3.2 Si l'achat Kickstarter n'est pas complété pendant la période de campagne, vous perdrez votre Paiement de prévente ainsi que votre éligibilité au prix réduit, sous réserve des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur du Québec.



4. Prix, taxes et frais

4.1 Les taxes, droits, frais d'expédition, assurance et autres charges ne sont pas inclus dans le paiement de prévente ou le prix réduit du dispositif MinVerse. Ces frais seront calculés et facturés séparément pendant la campagne Kickstarter.

4.2 Tous les Paiements de prévente sont traités en USD. Les clients sont responsables des différences de taux de change ou des frais supplémentaires facturés par leurs institutions financières.

5. Ajustements des paiements de prévente

5.1 En cas de divergence dans le montant de votre Paiement de prévente, Haply Robotics Inc. se réserve le droit de demander une preuve de paiement.

5.2 Toute erreur sera rectifiée dans un délai de 30 jours après confirmation.

6. Politique de remboursement

6.1 Les Paiements de prévente ne sont pas remboursables sauf si la campagne Kickstarter n'est pas lancée ou est annulée.

6.2 Cette offre de prévente n'inclut pas de période de rétractation. Cependant, si la campagne Kickstarter n'est pas lancée ou est annulée, les clients ont droit à un remboursement complet de leur Paiement de prévente conformément à la Loi sur la protection du consommateur.

7. Livraison et risques de perte

7.1 L'expédition du dispositif MinVerse se fait FOB (Free on Board) depuis le point d'origine de Haply à Montréal, Canada, sauf indication contraire.

7.2 Le risque de perte ou de dommage est transféré au client une fois que le dispositif est remis au transporteur. La propriété du dispositif MinVerse est transférée au client uniquement après réception du paiement complet pendant la campagne Kickstarter.

8. Communication et promotions

8.1 En participant à la prévente, vous consentez à recevoir des e-mails promotionnels, des mises à jour et du matériel marketing de Haply Robotics Inc. concernant le dispositif MinVerse, la campagne Kickstarter et d'autres produits ou services que nous pouvons offrir.

8.2 Vous pouvez vous désinscrire des e-mails promotionnels à tout moment en suivant le lien de désabonnement inclus dans nos communications, comme l'exige la législation sur la protection de la vie privée au Québec.

9. Confidentialité et protection des données

9.1 Haply Robotics Inc. utilisera les informations personnelles fournies lors de la prévente exclusivement à des fins de communication et d'exécution.



9.2 Toutes les données seront traitées conformément aux lois sur la protection de la vie privée du Québec et à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE).

10. Modifications du produit

10.1 La conception finale et les spécifications du dispositif MinVerse sont sujettes à modification dans le cadre du processus de développement du produit.

10.2 Les clients seront informés de tout changement significatif avant la livraison finale.

11. Garantie

11.1 Le dispositif MinVerse est couvert par la Garantie commerciale limitée de Haply Robotics Inc., qui constitue la seule garantie offerte pour ce dispositif.

11.2 Dans les limites permises par la loi, Haply Robotics Inc. décline toute autre garantie, y compris les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

12. Limitation de responsabilité

12.1 Dans les limites permises par la loi applicable, Haply Robotics Inc. ne pourra être tenue responsable des dommages spéciaux, punitifs, indirects, accessoires ou consécutifs résultant de la prévente MinVerse, de la campagne Kickstarter ou de l'utilisation du dispositif MinVerse.

12.2 En aucun cas, la responsabilité totale de Haply ne dépassera le montant payé par le client pour le Paiement de prévente ou le prix réduit Kickstarter.

13. Force majeure

13.1 Haply Robotics Inc. ne pourra être tenue responsable des retards ou des manquements à ses obligations en vertu des présentes Conditions dus à des circonstances échappant à son contrôle raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, guerres, conflits sociaux ou perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

14. Droit applicable

14.1 Ces Conditions sont régies par les lois de la province de Québec et les lois du Canada applicables.

14.2 La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) ne s'applique pas à cet accord.

15. Divisibilité

15.1 Si une disposition des présentes Conditions est jugée invalide ou inapplicable par un tribunal compétent, les dispositions restantes resteront pleinement en vigueur.

16. Accessibilité et langue



16.1 Ces Conditions générales sont disponibles en anglais et en français. En cas de divergence entre les deux versions, la version française prévaudra conformément aux lois linguistiques du Québec.